

LE RAPPORT EN UN CLIN D'ŒIL

Projet de reconstruction du pont Gédéon-Ouimet (autoroute 15) entre Laval et Boisbriand

MANDAT D'ENQUÊTE ET DE CONSULTATION CIBLÉE DU 15 JUILLET AU 20 SEPTEMBRE 2024

Le pont Gédéon-Ouimet, qui traverse la rivière des Mille Îles entre Laval et Boisbriand, est situé sur l'axe de l'autoroute 15, l'une des plus achalandées au Québec. Dans le cadre du projet de sa reconstruction, le ministère des Transports et de la Mobilité durable prévoit l'élargir et y permettre le transport actif et collectif. La durée de vie du nouveau pont serait d'au moins 75 ans.



Crédit : ministère des Transports et de la Mobilité durable

Cible de la consultation

La commission d'enquête, formée d'Antoine Morissette président et de Mireille Paul, commissaire, devait cibler spécifiquement le climat sonore en phase d'exploitation du futur pont.

À retenir

Les principaux constats et avis de la commission d'enquête portent sur les situations actuelle et projetée du climat sonore aux abords du pont Gédéon-Ouimet. En voici un aperçu :

- ▶ La commission d'enquête est d'avis que les niveaux actuels de bruit routier auxquels les communautés riveraines du pont Gédéon-Ouimet sont exposées peuvent entraîner des effets sur leur santé et leur qualité de vie et qu'en vertu du principe de développement durable Prévention, le ministère des Transports et de la Mobilité durable doit améliorer de manière durable le climat sonore aux abords du futur pont Gédéon-Ouimet.
- ▶ La commission d'enquête est d'avis que le ministère des Transports et de la Mobilité durable devrait déterminer des mesures d'atténuation en tenant compte des seuils d'exposition au bruit recommandés par l'Organisation mondiale de la Santé ou, en cas d'impossibilité, ceux de sa *Politique sur le bruit routier révisée*. Cet exercice doit tenir compte des niveaux sonores déjà élevés, de la durée de vie du pont Gédéon-Ouimet d'au moins 75 ans et du fait que sa reconstruction constitue une occasion unique d'améliorer le climat sonore dans les zones sensibles adjacentes au futur pont. Étant donné que l'échéancier de construction n'est pas encore établi, l'initiateur doit mettre à profit ce délai pour mettre en œuvre des mesures d'atténuation afin d'améliorer le climat sonore à Laval et à Boisbriand.
- ▶ La commission d'enquête est d'avis que l'initiateur devrait examiner toutes les mesures d'atténuation applicables susceptibles d'améliorer le climat sonore des communautés riveraines du futur pont Gédéon-Ouimet en les combinant au besoin. La commission est également d'avis qu'en vertu du principe de développement durable Santé et qualité de vie, l'initiateur devrait ajouter des mesures d'atténuation du bruit routier au projet de reconstruction du pont Gédéon-Ouimet, notamment en regard des multiples effets démontrés de la pollution sonore sur la santé des populations.

La consultation en bref

1

séance
pour mieux
comprendre
le projet et
exprimer son
opinion

13

**personnes
présentes**
aux séances



2
mémoires
déposés

3

présentations verbales

1

commentaire

Le rapport contient

51
pages

3
chapitres

7
constats

4
avis

Les rapports du BAPE sont transmis au ministre responsable de l'Environnement. Ils visent à éclairer la prise de décision du Conseil des ministres, à qui il revient d'autoriser ou non les projets.

Pour lire le rapport, [CLIQUEZ ICI](#).

Un endroit où votre point de vue résonne

Les points de vue émis par les citoyennes et les citoyens sont résumés dans les rapports du BAPE. Ils permettent au gouvernement de prendre le pouls de la population et de connaître les préoccupations des gens avant d'autoriser ou non un projet.



INFORMER



CONSULTER



ENQUÊTER



AVISER

Bureau
d'audiences publiques
sur l'environnement

Québec